

APPENDIX G

Country reports

FRANCE (REUNION)

KENYA

MADAGASCAR

MALDIVES

MAURITIUS

MOZAMBIQUE

SEYCHELLES

SOUTH AFRICA

THE UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

YEMEN

Rapport National – France

CPSOOI/WPFS

WORKING PARTY ON FISHERIES STATISTICS

Zones FAO 51 relevant de la France et sources d'information

La zone statistique FAO 51 couvre les régions suivantes : La Réunion, Mayotte, les Terres australes et antarctiques françaises. Les TAAF assurent la gestion des Îles Éparses (Bassas da India, Glorieuses, Tromelin, Juan de Nova, Europa), Saint-Vincent, St-Paul et Amsterdam, et Crozet.

Les informations présentées ici concerne principalement l'île de la Réunion. Elles ont été communiqués par le programme Sidepêche de l'Ifremer (resp. P. Berthou) qui est chargé du suivi statistiques des pêches de la Réunion. Le suivi des pêches de l'île de Mayotte est réalisé par le service des pêches désormais sous la responsabilité de la Marine Marchande (des informations détaillées sont en cours d'acquisition).

Qualité et disponibilité des données de statistiques de pêche (débarquements, rejets, composition spécifiques, effort de pêche)

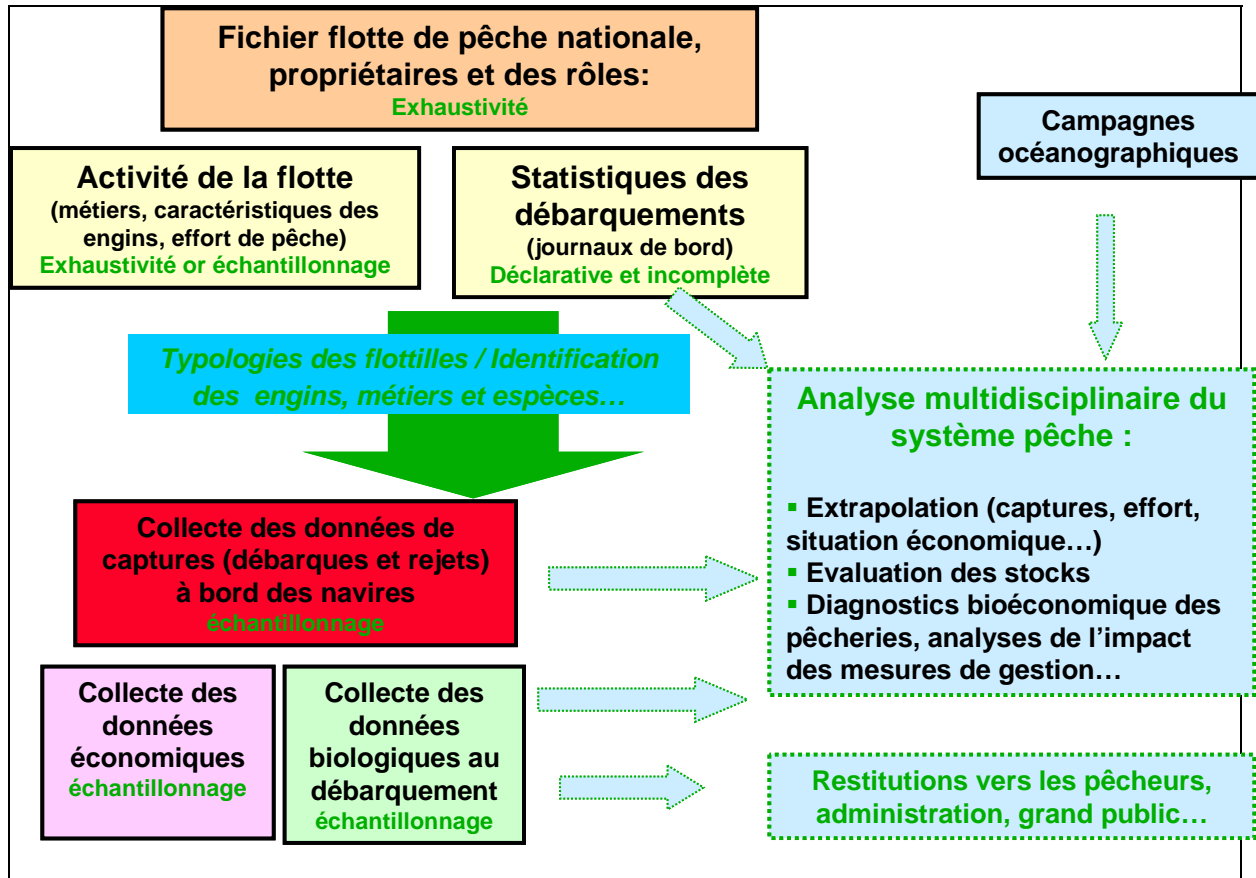
Le système de suivi statistique français

Le système de suivi statistique français vise à appréhender la totalité de l'activité des navires et d'apprécier les dimensions économiques et sociales de la pêche. Il comprend deux niveaux : - le niveau administratif et déclaratif et - le niveau statistique proprement dit pris en charge, sous mandat de l'administration, par différents instituts de recherche selon leurs compétences (Ifremer, IRD, MNHN, Université de Caen).

Quand il est complet le dispositif comprend 8 modules :

- √ Le suivi des caractéristiques techniques et géographiques des navires (avec le code armateur) : fichier Flotte national
- √ Le suivi des caractéristiques des armateurs et des rôles (jours d'armement, nombre d'hommes enrôlés) : fichier Armateur et Rôle
- √ Le suivi déclaratif des captures par espèce et d'effort par navire/marée/engin/zone : Logbook (pour les navires de 10 m et plus) et fiche de pêche (pour les navires de moins de 10 m).
- √ Une enquête dite « Activité » (exhaustive ou échantillonnage) visant à la reconstitution des calendriers d'activité des navires inscrits au fichier Flotte. Elle repose sur les données du flux déclaratif et sur des enquêtes directes auprès des armateurs
- √ Une enquête socioéconomique (échantillonnage)
- √ Des embarquements d'observateurs scientifiques (échantillonnage)
- √ Des enquête biologiques au port de débarquement
- √ Des campagnes de navires scientifiques

Ce dispositif permet une analyse multi disciplinaire du système pêche avec : - Extrapolation (captures, effort, situation économique), - Evaluation des stocks, diagnostic bio-économique des pêcheries, Analyse de l'impact des mesures de gestion. Il prévoit en outre une restitution vers l'administration, la profession et le grand public, à travers un bulletin statistique et un site web (en cours de développement).



(source : Sidepêche/Ifremer)

Quelques notions clés du suivi statistique :

La polyvalence et la mobilité des activités de pêche ont conduit à développer un système statistique reposant sur des nouvelles notions :

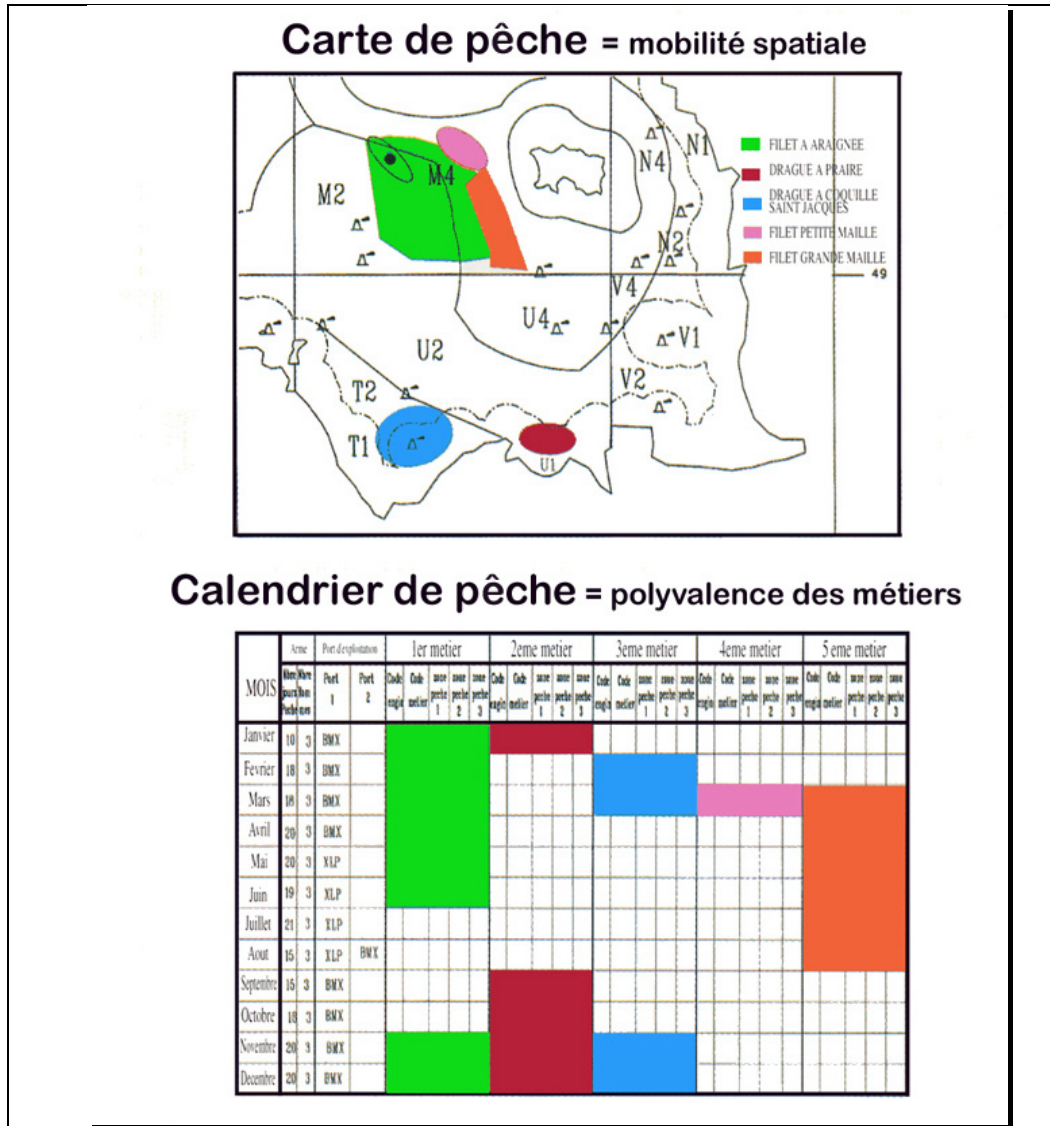
- √ Le métier (ou la tactique) : mise en œuvre d'un engin de pêche pour capturer une espèce ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée
- √ La stratégie : ensemble de métiers pratiqué par un navire.
- √ La flottille : ensemble de navires ayant une stratégie commune (combinaison de métier)
- √ Le rayon d'action : zone de fréquentation géographique définissant des navires côtier, mixte ou large

Ces notions permettent de construire deux produits importants du dispositif.

- Le calendrier d'activité reconstituant par mois et pour chaque navire la liste des métiers pratiqués, les zones fréquentées par métier, les efforts (j de mer, de pêche, d'hommes).

- La carte de pêche (mobilité spatiale)

On note que la polyvalence est d'autant plus faible qu'un navire dispose d'un rayon d'action élevé.



Ce système de suivi se met en place progressivement à la Réunion. Il s'étendra progressivement à tous les territoires d'outre mer français de l'Océan Indien.

Le suivi de la pêche réunionnaise

La pêche réunionnaise peut être classifiée en - une petite pêche côtière et - une pêche palangrière. Cette dernière pêche ciblant les espèces hauturières (thons et poissons porte épées), l'examen de son suivi statistique relève de la CTOI et ne sera pas considéré dans ce rapport.

Suivi de la petite pêche

Le suivi de la petite pêche relève de deux composantes, le suivi administratif et déclaratif et le suivi statistique proprement dit.

Le suivi administratif et déclaratif comprend trois types de données

- √ Les caractéristiques techniques et géographiques des navires (avec le code armateur) : fichier Flotte nationale
- √ Les caractéristiques des armateurs et des rôles (jours d'armement, nombre d'hommes enrôlés) : fichier Armateur et Rôle

- √ Les données de capture par espèce et d'effort par navire/marée/engin/zone : Logbook (pour les navires de 10 m et plus) et fiche de pêche (pour les navires de moins de 10 m).

Le suivi statistique proprement dit comprend :

- √ Une enquête dite « Activité » (exhaustive) visant à la reconstitution des calendriers d'activité des navires inscrits au fichier Flotte. Elle repose sur les données du flux déclaratif et sur des enquêtes directes auprès des armateurs

Les calendriers de pêche issus de l'enquête statistique sont ensuite traités pour élaborer une typologie des flottilles soit des ensembles de navires pratiquant une combinaison de métiers similaires. Sur cette base, la production déclarée est ensuite extrapolée à l'ensemble des activités de la pêcherie.

Moyens en personnel

Le système déclaratif et administratif est supporté par l'administration. Le système de suivi statistique quant à lui est composé d'une équipe locale chargée essentiellement de la collecte et première mise en forme des données et d'une équipe basée en France coordonnant l'ensemble du Système d'Information Halieutique Français (méthodes, référentiel, gestion des données, traitement, transmission, diffusion) pour le compte de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA). L'équipe locale comprend environ 3 personnes, un coordinateur et deux enquêteurs. L'équipe basée en France et concernée par le SIHR représente environ 1 homme.an.

Données disponibles :

Les données administratives et déclaratives sont communiquées par la DPMA à la FAO. Le nouveau système de suivi produira quant à lui ses premiers chiffres très prochainement en 2007 pour l'année 2006. Pour mémoire, la pêche réunionnaise représente au total en 2004, 279 navires et une production (déclarées) de 3 400 tonnes

Système utilisé pour traiter, analyser et diffusés ces données

Les données administratives et déclarative sont gérés par l'administration. Les données fines issues du système de suivi statistique sont quant à elles gérées au niveau national sous Oracle (base Harmonie) au Centre Ifremer de Brest, France.

En matière de diffusion, pour la Réunion, un bulletin statistique de synthèse sera produit en juin 2007 portant sur l'année 2006, première année de suivi (déclaratif et par enquête). Signalons un projet en cours de la DPMA visant à construire une interface SIG accessible sur internet permettant la diffusion de l'ensemble des statistiques des flottilles ainsi que des textes réglementaires. La DPMA communique tous les ans à la FAO les données déclaratives et à la CTOI les statistiques concernant les pêches thonières de surface et palangrières.

Capacité d'utiliser cette information pour la gestion des stocks et avis sur la gestion durable

Les stocks exploités par la pêche côtière réunionnaise sont considérés comme des stocks nationaux. Le système en place permet de fournir des informations sur les rendements, les efforts et sur les données socio économiques.

Souligner les difficultés des Systèmes de suivi et de la disponibilité des données (en particulier pour la pêche artisanale)

Plusieurs difficultés sont rencontrées dans la mise en œuvre du système général à la Réunion. D'une part il est constaté un phénomène de sur déclaration dans les fiches de pêche du fait d'un avantage économique associé (aide en carburant). La pêche de nuit et la pêche récréative sont mal suivies. Le système complet incluant en particulier les enquêtes économiques sera mis en place progressivement.

Point de vue pour la standardisation des collectes de données et voies pour établir un système d'information régional

Les systèmes de suivis statistiques nationaux répondent à une combinaison de besoins. Certains sont relativement génériques (suivi des navires, des autorisations, des débarquements, des flux commerciaux, respect des engagements internationaux). D'autres en revanche sont plus spécifiques et peuvent être le fruit de l'histoire, des contextes, des contraintes et de besoins locaux ou nationaux. Cette diversité est une richesse qu'une approche normative ne doit pas négliger en particulier lorsque l'on s'adresse aux pêcheries artisanales.

La gestion des ressources et des pêcheries partagées entre les différents pays de la région SWIOFC, nécessitent de veiller à suivre de façon adéquate les différentes pêcheries et ressources concernées et aussi de mieux échanger les données pour permettre un suivi aux bonnes échelles de temps et d'espace.

Dans cette perspective de meilleure qualité des données et de meilleures collaborations, il est donc recommandé les étapes suivantes :

- √ Faire un état des lieux approfondi de la situation (contexte, historique, règlements) et des pratiques dans les différents pays de SWIOFC en matière de suivi des pêcheries. Etablir un échange d'expérience (benchmarking) sur la base de cet inventaire.
- √ Harmoniser les référentiels entre systèmes de suivi de façon à rendre leurs produits statistiques (actuels) compatibles entre eux (classification des engins de pêche, des espèces) et avec les standards internationaux (FAO en particulier)
- √ Rechercher pour chaque situation des solutions et des moyens d'amélioration des systèmes eux mêmes afin qu'ils répondent mieux aux besoins identifiés et aussi qu'ils soient dotés de meilleures capacités d'échanges

Gestion des stocks partagés

Les stocks exploités par la pêche côtière réunionnaise sont considérés et gérés comme des stocks nationaux.

P. CHAVANCE et R. PIANET (IRD)

FISHERIES DATA MANAGEMENT IN KENYA

	Prepared by
P. M. Nzungi	– Fisheries Department, Nairobi
E. N. Kimani	– KMFRI, Mombasa
G. Okemwa	– KMFRI, Mombasa

Landings

Landings are well documented in Kenya and to some extent the quality is good; 15 percent of the landings sites have permanent fisheries staff collecting data while over 70 percent are covered by Beach Management Units (BMUs);

Landings

With 15 percent of the landing site unmanned, there is a possibility of unreported landings; A sampling program has been developed by the Fisheries Department to address this problem so as to assist in the estimation of the catches using Frame survey results.

Species composition

Marine species composition data captured is usually on pelagic species, demersal species, crustaceans and mollusks;

Fishing effort

- Fishing effort data is usually obtained by either direct observation or interviewing fishers as the fishers land their catches;
- For the artisanal fisheries of the marine waters, Frame surveys are conducted bi-annually from where fishing effort data is determined;
- The overall objective of the Frame Surveys has been to provide information on the composition, magnitude and distribution of fishing effort; and the facilities and services at landing sites to guide development and management of the fisheries resources.

Processing, analysing and reporting of data

- Kenya has field staff that are employed and stationed at landing sites for data collection;
- Data collected from the landing sites is submitted to the district offices where it is summed up on monthly basis then submitted to the Regional offices;
- Data handling at some districts has not been done effectively due to lack of basic computer knowledge by the staff or even lack of the computers;
- Provision of computers to the data handlers at the district level would improve on the quality of data and the time it takes to compile the data;
- The regional statistics officers enter the data submitted from the district offices into an Excel program;
- Data from the landing sites which are not manned is factored in by a raising factor obtained from the frame survey results;
- The regional statistics officers compile an annual statistical report for their respective areas and submit the same to the Director of Fisheries (DoF);
- The officers in charge of statistics at the DoF office compile all the data from regions, analyses it and writes an annual fisheries statistical bulletin for the whole fisheries sub-sector which is disseminated to stakeholders.

State of fish stocks assessment

- Use of many production models needs a lot of data and continuous monitoring so as to lead to a good estimation;
- Data collected in most of our cases does not detail on the sizes of fish being harvested;
- The data gives the total catch which doesn't tell us whether the fish caught were juveniles or adults;

- The information is also aggregated and doesn't get to the species level.

Data collection from artisanal fisheries

- Weighing scales used in most of the landing sites are owned by fish dealers. Some landing sites do not have weighing scales and the landings are only estimated;
- It is recommended that all major landing sites should have a fisheries departmental weighing scales;
- Weight of fish from same landing sites is only available in processed (dry) form;
- The dry weights are converted back to nominal weight using conversion factors;
- Data collection for locally consumed fish by the fishers and their dependants has not been effective in some areas, especially where there are no fisheries staffs on the ground;
- There are very many landing sites compared with the available number of data collectors from fisheries department. Mainly we do rely on Beach Management Units for data collection in many of the landing sites.

Standardization of data collection methods

- Where fisheries resources are shared one state cannot effectively manage the resources alone. Standardized data collection methods if developed for the whole SWIO region will assist the managers and decision makers to come up with regional policies on the exploitation of the shared stocks.
- Where fisheries resources are shared, all states should be involved in the management if the resources were to be sustainably managed and exploited;
- This calls for establishment of a regional data system.

Fish population biology

- The principles of theoretical fisheries management (Fish population dynamics) which give the production models are in most cases hypothetical, and are tailored to give MSY, MEY and come up with the TAC or the Allowable Biological Catch (ABC);
- All these models are geared towards evaluating the resource abundance. These models although they seem appealing should be looked into in the context of availability of data;
- Data collection is a costly and a time consuming task that needs a lot of financial and human resource that is lacking in many of the developing countries.

Transboundary stock management

- A lot of fish are known to be highly migratory especially Tuna like species and hence need a transboundary stock management;
- To manage such a stock, there is need to have information of the stock status, migratory habits and presence of residential stocks;
- Information on transboundary stock can only be realized if we have a transborder management plan;
- In Kenya no stock assessment has been carried out of late, and that means species identification still remains undone.